

Le conseil d'administration du Fonds de réconciliation avec les Autochtones fait le point sur son engagement à recueillir 30 millions de dollars à l'échelle nationale

OTTAWA, le 18 juillet 2022 – Le conseil d'administration du Fonds de réconciliation avec les Autochtones est heureux d'annoncer que le Fonds accepte officiellement les propositions en vue de distribuer des sommes pour les projets visant la guérison et la réconciliation. Les projets sont élaborés localement, en consultation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Le premier projet proposé a été approuvé le 15 juillet 2022.

Le Fonds a déjà amassé 4,6 millions de dollars auprès des diocèses catholiques du pays, dans le cadre d'un engagement national à recueillir 30 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Dans le cadre d'un effort pour encourager la collaboration locale entre les entités catholiques et les partenaires autochtones, les comités de réconciliation diocésains et régionaux proposent des projets au Fonds. . Toutes les demandes de financement doivent d'abord être soumises aux comités de réconciliation diocésains ou régionaux locaux.

« Le Fonds de réconciliation avec les Autochtones est un effort de grande importance pour soutenir la guérison et la réconciliation entre l'Église catholique et les peuples autochtones », a déclaré le chef Wilton Littlechild, président du conseil d'administration. « Nous sommes heureux des progrès réalisés à ce jour, et nous sommes impatients de distribuer des fonds dès que possible pour soutenir des projets de réconciliation à l'échelle du pays. »

Le Fonds a été conçu de manière à respecter les normes les plus élevées en matière de transparence et de bonne gouvernance. Il est supervisé par un conseil d'administration composé de leaders autochtones de tout le Canada. L'honorable Graydon Nicholas, CM, ONB, LL.D., reconnu pour son engagement de longue date en faveur de la justice à l'égard des Premières Nations et d'autres peuples, s'est récemment joint au conseil d'administration.

M. Nicholas a été le premier Autochtone des provinces atlantiques à obtenir un diplôme en droit. Il a été conseiller juridique dans de nombreuses causes importantes liées aux droits des Autochtones. Premier juge autochtone au Nouveau-Brunswick, il a siégé à la Cour provinciale de 1991 à 2009. Il a occupé le poste de lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick de 2009 à 2014, une première pour un Autochtone. Il est actuellement recteur de l'Université St. Thomas, où il est également titulaire de la chaire des études autochtones.

« En tant qu'ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, avocat, juge et leader autochtone, M. Nicholas apporte une vaste expertise et une nouvelle perspective à l'important travail du Fonds de réconciliation avec les Autochtones », a déclaré Mgr William McGrattan, vice-président de la Conférence des évêques catholiques du Canada. « Nous espérons sincèrement que la gouvernance et la supervision offertes par tous les administrateurs et administratrices autochtones compétents et hautement respectés qui ont accepté de siéger au conseil d'administration contribueront à faire du Fonds un outil efficace de guérison entre l'Église catholique et les peuples autochtones. »

Les autres membres du conseil d'administration, dont les postes ont été annoncés antérieurement, sont :

- **Chef Wilton Littlechild**, chef cri, survivant des pensionnats autochtones et avocat. Il a été commissaire au sein de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Le chef Littlechild a été élu président du conseil d'administration.

- **Giselle Marion**, titulaire d'un diplôme en droit de l'Université de la Colombie-Britannique. Elle occupe le poste de directrice du service à la clientèle du gouvernement Tłchq dans les Territoires du Nord-Ouest.
- **Rosella Kinoshameg**, membre de la nation des Odawas-Ojibwés et survivante des pensionnats autochtones du territoire non cédé de la Première Nation Wikwemikong, compte plus de 50 ans d'expérience en soins infirmiers. Elle a travaillé principalement auprès des communautés des Premières Nations dans le domaine des soins de santé communautaires. Elle détient un doctorat honorifique en écritures saintes du Regis College à l'Université de Toronto.

Le 30 septembre 2021, les évêques du Canada ont [annoncé](#) un engagement financier national de 30 millions de dollars en appui aux initiatives de guérison et de réconciliation. Conformément à cet engagement, le Fonds acceptera les dons amassés dans 73 diocèses de tout le Canada. Le Fonds publiera des rapports annuels et sera soumis chaque année à une vérification par un cabinet comptable indépendant.

-30-

À propos du Fonds de réconciliation avec les Autochtones

Le Fonds de réconciliation avec les Autochtones est un organisme de bienfaisance canadien enregistré créé en 2022 pour soutenir et promouvoir les initiatives de guérison et de réconciliation. L'organisme accepte les contributions de 73 diocèses catholiques du Canada en vue de respecter un engagement financier de 30 millions de dollars pris par les évêques du Canada.

À propos de la Conférence des évêques catholiques du Canada

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) est l'assemblée nationale des évêques du Canada. Elle a été fondée en 1943 et reconnue officiellement par le Saint-Siège en 1948.

Pour plus d'information : communications@ccc.ca.